

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 20 juin 2011.-

de

Réf. cc/11/06/09/JCD.-

M O R L A N W E L Z

ORDRE DU JOUR :

9. Bilan financier et rapport d'activités 2010 de l'ASBL « ANTENNE CENTRE TELEVISION » - Notification.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-Charles,
DEVILLERS François, ALEV Nebih, Echevins et M. FACCO Giorgio, Président du
CPAS ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, Mme BILLIET Virginie, M. MONTERO
REDONDO José-Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY Geneviève, DRUART Rose-Marie,
GONZALEZ-MOYANO Astrid, MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA
Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, BUONOPANE
Domenico, ROMAIN Eddy, SCHEIRELINCK Frédéric, Conseillers communaux et M.
BURION Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

PREND CONNAISSANCE, du bilan financier et du rapport d'activités 2010 l'ASBL «
ANTENNE CENTRE TELEVISION », conformément à l'arrêté de la Région Wallonne
portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux du 24 avril 2004 et
au code de la démocratie locale et de la décentralisation en ses articles L3331-1 à
L3331-9.

Association	Montant	Article	Année	N° compte
Antenne centre	24.372,00.- €	7621/332/02	2011	271-0008571-67

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,